

au nom du Canada, le traité qui en est résulté; la dix-huitième session de la Commission internationale de la Navigation aérienne qui s'est réunie à Anvers au mois de juin et à laquelle ont pris part le Ministre et les représentants du ministère de la Défense nationale, et le Congrès international de Sécurité aérienne tenu à Paris en décembre, auquel assistait, comme premier représentant canadien, le Conseiller de la Légation. Le Contrat de Mandat (Trust) entre la Banque des Règlements internationaux et les créanciers de l'Allemagne fut signé, au nom du Canada, le 22 mai, par le Ministre et le Conseiller qui représentaient le Gouvernement canadien lors des discussions techniques qui précéderent la mobilisation des Bons de réparations allemands, prévue par la Conférence de La Haye de janvier 1930.

Comme par le passé, la Légation canadienne a été représentée aux séances régulières de l'Institut international de coopération intellectuelle et de l'Institut international du froid.

Tokio:

Au nombre des activités de premier ordre qui ont marqué l'année, mentionnons l'inauguration de la nouvelle méthode de contrôle de l'immigration japonaise au Canada, dans l'application de laquelle, la Légation a collaboré étroitement avec le ministère de l'Immigration. L'inauguration du régime des visas qui a imposé un surcroît de travail à la Légation, fait espérer l'élimination, en grande mesure, de la friction inséparable à toute législation restrictive.

L'intérêt grandissant que les Canadiens apportent aux possibilités de relations commerciales plus étendues avec l'Orient, a fourni à la Légation l'occasion d'augmenter son utilité comme source de renseignements exacts et variés touchant la situation sociale et économique, de laquelle dépend davantage le développement du commerce canadien en Extrême-Orient. Les demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'organisations canadiennes ont reçu, de la part du Ministre, une attention toute particulière et des mesures ont été prises pour faire apprécier davantage, dans les milieux commerciaux, les occasions d'affaires qu'offre le Canada. La Légation a surtout étudié la perspective d'une plus grande consommation, au Japon et en Chine, de blé et de farine canadiens. Aussi des négociations ont-elles été entamées dernièrement avec le Gouvernement chinois en vue d'assurer, dans ce pays, un marché avantageux pour le blé. La visite au Japon d'une délégation des chambres de commerce canadiennes a été un événement d'une haute importance. La Légation s'est chargée pratiquement de tous les arrangements relatifs à cette visite.

Au cours de l'année écoulée, une correspondance diplomatique s'est engagée entre les Gouvernements canadien et japonais et des rapports ont été communiqués au Gouvernement du Canada concernant la réglementation et les relevés relatifs à la chasse pélagique dans laquelle le Canada possède un intérêt pécuniaire; l'exemption réciproque de la double imposition sur les revenus réalisés au Canada et au Japon dans les entreprises d'armement maritime; l'extradition des violateurs de la loi canadienne concernant les narcotiques, et le droit de débarquement temporaire dans les ports de l'autre pays à certaines catégories de Canadiens et de Japonais sans la formalité du visa.